

JOURNAL

HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

Par Mr. de V.

Nr. VII.

DECEMBRE 1788.

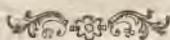
Dimanche. 21.

Séance du Lundi 15.

LES Etats assemblés arrêterent que les *Grods*, ou chancelleries particulières des Districts, seroient autorisées à recevoir les souscriptions pour l'achat des armes.

M. Le Prince Radziwill Palatin de Vilna, offrit d'armer à ses frais une Légion de six mille hommes, à condition qu'elle resteroit en temps de paix, sur les terres de son ordination ou majorat, dont le propriétaire devoit à perpétuité en être le commandant, & disposer de toutes les places.

M. Ogiński Grand Général de Lithuanie, parut à cette Seance dans l'habit national, qui avoit déjà été adopté ces jours derniers



par un grand nombre de Senateurs & de Nonces; & l'on ne doute point que son exemple n'en entraîne encore beaucoup d'autres.

Séance du Mardi 16.

M. Stanislas Potocki Nonce du Palatinat de Lublin, témoigna aux Etats assemblés que si l'offre du Prince Radziwill étoit acceptée, le Grand Maître d'Artillerie Potocki, en faisoit une semblable pour une Légion de dix mille hommes.

La Deputation des affaires étrangères proposée la semaine passée, par M. Severin Potocki Nonce de Braclaw, passa à l'unanimité; seulement M. Suchodolski Nonce de Chelm, voulut que tous les membres prêtassent serment, comme quoi ils n'avoient jamais reçu de pensions des cours étrangères. Par là ce zèle citoyen défiroit en exclure tous ceux qui, précédemment, avoient trahi & vendu leur patrie; mais on doute qu'il y réussisse: car sans doute un faux serment doit peu coûter à qui a trahi ou vendu son pays.

Séance du Mercredi 17.

L'on y continua le travail de la Commission de guerre.



Séance du Jeudi. 18.

On y lut le rapport du Général Lubowiecki Commandant en Ukraine, dont la teneur étoit: que les payfans de cette province fesoient des amas d'armes, & donnoient d'autres signes d'une révolte prochaine. Ces nouvelles causerent une grande fermentation dans la salle; car il n'est personne qui ne s'y rappelle, les massacres affreux qui suivirent la sédition fomentée en 1770. par les Prêtres Russes. M. Suchorzewski Nonce de Kalisz, après un discours plein de chaleur, invita le Roi à convoquer la *Pospolite*, & à se mettre à la tête de la Nation. Cette proposition qui rappeloit des temps plus glorieux, fut entendue par la chambre avec plaisir; mais on sent bien qu'elle ne peut-être écoutée que dans des positions désespérées, or celle de la Pologne ne l'est pas à beaucoup près.

Séance du Vendredi. 19.

Nous avons déjà rapporté dans nos précédents numéros, que les Etats avoient laissé au Roi l'avancement des Officiers, ayant égard cependant au mérite & à l'ancienneté. Mais depuis l'on avoit fait plusieurs propositions, qui tendoient à déterminer les cas où l'on pourroit passer sur l'ancienneté en faveur



du mérite. Sa Majesté Voyant la sollicitude des Etats sur ce point, se desista Elle même d'une partie de son droit, & se borna à nommer les Officiers qui lui seroient proposés par les Chefs des Régiments; & que ces mêmes Chefs ne pourroient jamais faire de passe-droits, qu'aux individus jugés sur les listes de conduite, ne pas mériter d'être avancés: alors, dans ce cas même, on ne doit avancer que l'Officier qui suit celui-ci. Quand aux Officiers Généraux, ce sera désormais la Commission de guerre qui nommera deux sujets, sur les quels le Roi en choisira un. Des conditions si modérées furent reçues de la Chambre avec reconnoissance, & tous ses membres s'empresèrent à la temoigner à S. M. en Venant lui baiser la main.

Séance du Samedi 20.

On procéda à l'Élection des membres de la Députation des affaires étrangères, & la pluralité decida en faveur de M. M. Potocki, Marechal de la cour de Lithuanie; Rybiński, Evêque de Kujavie; Zeliński, Castelan de Bieck; Czacki Nonce de Czerniechow; Severin Potocki, Nonce de Bracław; Lubiński, Nonce de Siradie; Sobolewski, Nonce de Varsovie; Matuszewicz, Nonce de Brześć; Zabelo, Nonce de Livonie.